

Formation Juge-Assistant & Jeune-Juge

Les comités du Puy de Dôme et de l'Allier avec ARBITRAGE ATHLÉTISME organisent le **samedi 15 février** prochain une formation Jeune-Juge et Juge-Assistant de 8h45 à 18h. Le rendez-vous se fera dans le hall d'entrée du Stadium Jean Pellez d'Aubière à 8h45.

Jeune Juge (9h-12h) :

Immergé au cœur du Stadium Jean-Pellez transformé en salle de classe pour l'occasion, vous pourrez découvrir le règlement de l'athlétisme et le monde de l'officiel lors d'une présentation théorique, de 1h30. Images, vidéos et démonstrations permettront de mieux comprendre l'athlétisme.



Après une courte pause, vous serez répartie en petits groupes dans la spécialité que vous avez choisie. Vous aurez le choix entre sauts, lancers, courses ou départs. Cette partie de 1h30 permettra de découvrir les installations et d'utiliser le matériel de compétition. Ensuite, vous aurez la possibilité de valider votre première pratique l'après-midi.

Vous pouvez retrouver la vidéo de la dernière formation sur le lien suivant : [lien](#)

Pour vous inscrire :

Jeunes Juges (uniquement benjamin(e)s/minimes) : inscription sur le drive : <https://drive.google.com/open?id=1fW8eNhfWOB1pzlfNgFbjTs6R3Ik1aSzB>

Juge-Assistant (9h-18h) :

Les modules abordés :

- M001 Responsabilité et éthique 9h-12h,
- M180 Se situer dans un stade 13h-14h,
- M183 Principes généraux des règles des courses 14h-18h,
- M184 Principes généraux des règles des sauts 14h-18h,
- M185 Principes généraux des règles des lancers 14h-18h,
- M181 Fondamentaux des départs 14h-18h.

Pour valider votre niveau Juge-Assistant, positionnez vous au moins sur les modules M001, M180 (obligatoire). Ensuite choisissez une spécialité.

Pour vous inscrire :

Juge assistants sur le site de la FFA se rendre sur le lien suivant : [lien](#) Si vous n'êtes pas licenciés ou si vous n'arrivez pas à vous inscrire via le site de la FFA, par retour de mail.

Quoi qu'il en soit, merci d'envoyer par mail si vous souhaitez un repas.
Mail : cd63.athle@gmail.com

